

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 25 (1887)
Heft: 7

Artikel: Un visiteur égoïste
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-189678>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Que per dézo faut einfatà,
 On lo virè dè l'autra pà...
 Lo faut, après, sailli dè l'herba,
 Lo mettre ein manào poui ein dzerba,
 Et lo menà vai la màison,
 Lo dressi contrè l'éboiton,
 Lo fémé, lè mourets, lè portès,
 Lè z'adzès, contrè totès sortès
 D'affère à redou dào sèlào,
 Po lo chetsi lo mi qu'on pào ;
 Et à l'avri de 'na baraqua,
 Preindrè lo batioret, la braqua,
 Braquà, batiorà à tsavon
 Lo gros màclliò, lo fin brougnon ;
 Et s'ein batioreint cein trevougne,
 D'on coup dè viàodze su 'na grougne,
 On frantsè lo gros bet tràò du
 Que n'est tot parài què rebu.
 Adon, faut ourè quinna chetta
 Cein vo fà quand tsaquè pernetta
 Sè met à maniyl'uti :
 L'est on concert à grand trafi
 Yò la braqua zonnè la basse ;
 Lo batioret, que la dépasse
 Po lo brelan, fà lo ténor,
 Tandì que lè fenne à lào tor,
 Font lè partiès dè clérinettes
 Ein faseint remoà lào tapettès ;
 Enfin quiet ! y'a mé dè boucan
 Qu'à dix cabarets ào boucan.

Se fà pas tsaud, cauquès dzévallès
 Dè bou set et on part d'étallès
 Que bourlont dein lo fond dào crào
 Porront reimpliaci lo sèlào,
 Kà lo tsenévo ne sè trosse
 Què quand l'est bin set, et po gosse
 Faut dào fù, sinon on bio dzor,
 A mein qu'on lo chetsài ào for.

(A suivre.)

C.-C. D.

Madame Jungo, détenteur du café de l'Hôtel-de-Ville, à Fribourg, nous adresse les lignes suivantes :

« Monsieur le Rédacteur,

Les habitués de mon café ont eu déjà plusieurs contestations, discussions, etc., sur l'origine du mot *cordonnier*, pour désigner celui qui fait et raccorde les souliers, les bottes, etc., en un mot la chaussure en général. Pourquoi ne l'appelle-t-on pas *chaussurier*, *bottinier*, *soulièrier*, etc., au lieu de *cordonnier*, qui n'a aucun rapport avec soulier ? D'où vient ce mot?... Vous me feriez plaisir, Monsieur, de mettre quelques lignes en réponse dans votre intéressant *Conteur vaudois*.

Dans cette attente, etc. »

Les explications que Larousse donne à ce sujet nous paraissent parfaitement claires :

« L'étymologie qu'on a proposée du mot *cordonnier*, en le faisant dériver de *cordouan*, est évidemment inacceptable. Il suffit, pour s'en convaincre, de citer les formes anciennes du mot *cordouanier*, *cordounier*, *corduennier*, qui n'ont pu provenir de *cordouan*. *Cordonnier* vient, en effet, d'un vieux mot, *cordouan*, qui désignait le cuir et surtout celui de Cordoue. C'est ainsi que le métier de cordonnier a été caractérisé par le nom de la principale matière qu'il employait. »

Un de nos abonnés a retrouvé, dans de vieux papiers, un numéro de l'*Observateur du Jura*, se publiant à Porrentruy en 1838, où nous lisons, sous la rubrique : *Canton des Grisons*, ces curieux renseignements :

« La commission militaire fédérale fait dans son rapport à la diète le plus triste tableau de la dernière inspection des milices de ce canton. Quoique pour faciliter les choses, la commission eut consenti à ce que l'inspection eût lieu par détachements sur plusieurs points différents, une grande partie des hommes manquait dans les rangs, et ceux qui étaient présents étaient presque tous des remplaçants, vieillards et enfants, tandis que les véritables soldats étaient là comme spectateurs. La troupe n'était ni armée, ni équipée ; elle n'était pas même organisée par compagnies, et quant à l'instruction, il n'en était pas question, les tambours et les trompettes seuls étaient bien exercés (le contingent grison fait donc au moins *du bruit* ; c'est déjà un point capital aujourd'hui). La commission conclut, et le vorort avec elle : 1° A ce que la loi militaire cantonale soit soumise à une révision dans le courant de 1839 ; 2° A ce qu'une nouvelle inspection ait lieu en 1841 ; 3° A ce que de semblables inspections aient lieu d'année en année, jusqu'à ce que le canton se soit mis en règle. »

Que deviendrait notre neutralité, notre attitude militaire, si nous n'avions pas fait dès lors des progrès immenses dans ce domaine. Il faudrait se borner, en cas de guerre entre nos puissants voisins, à mettre cet écriteau à la frontière : *Défense de passer*, plutôt que de faire les frais inutiles d'une mise sur pied.

Un visiteur égoïste.

Sous ce titre, M. Lucien Ducommun, publie, dans le *Réveil* de Neuchâtel, un article fort spirituel auquel nous empruntons les passages suivants :

Hier, j'étais au travail, me hâtant de profiter d'un moment d'inspiration passagère, et plongé dans mes papiers jusqu'au cou. On frappe à ma porte, et je vois un Monsieur que je reconnais vaguement pour l'avoir rencontré la semaine passée à une soirée où j'eus l'imprudence de causer longuement avec lui, et où il me promit, sans que je l'invitasse, de ne pas tarder à venir me faire une visite. Ce Monsieur s'avance vers moi tout souriant, me serre une main... que je ne lui tendais pas, et il était déjà assis avant que j'eusse songé à lui offrir un fauteuil.

J'étais un peu contrarié ; mais je tâchai de n'en rien faire voir, et j'entamai la conversation, en y mettant les formalités d'usage. — Je sentais l'inspiration du moment se calmer et s'éteindre, et cette foule d'idées qu'elle entraîne à sa suite, s'envoler les unes après les autres : il me semblait que ma plume et mon papier m'attiraient doucement par derrière. « Espérons qu'il s'en ira bientôt, me disais-je, il aura sans doute assez d'esprit pour voir qu'il me gêne ». — Mais bien peu de gens ont cet esprit-là et mon homme ne parlait nullement de s'en aller. Au bout de vingt minutes la conversation était tombée par degrés. Je baillai, il bailla !

— On est bien dans vos fauteuils, dit-il, en façon de sentence, et il se renfonça.

Je me demandais avec terreur s'il allait dormir. Il ne s'endormit pas, mais il se mit à se tourner tranquillement les pouces. J'aurais encore mieux aimé qu'il s'endormit, ce qui m'eût permis de travailler.

— Tiens! dit-il, tout à coup, vous avez des cigares, et vous ne m'en disiez pas! Il en prit un sur ma cheminée et l'alluma lentement, majestueusement. Je le trouvai légèrement... familial! Je profitai de ce temps d'arrêt pour me retourner vers ma table et remuer mes papiers. — Qu'est ce que vous faisiez donc là? dit-il tout en allumant. — Oh! peu de chose, répliquai-je, un petit travail pressé qu'un journal m'a demandé ce matin. — Il se renfonça voluptueusement dans le fauteuil et, après une demi-douzaine de bouffées: — Je ne vous gêne pas, dit-il, n'est-ce pas, mon cher? Je répondis... ce qu'il fallait répondre, mais j'y mis le bon ton pour qu'il devinât, et je déposai ma plume d'une manière très apparente, en travers, sur mes papiers. Il ne remarqua rien, et pourtant, j'aurais bien voulu qu'il s'en allât.

Ce Monsieur fut une demi-heure à fumer son cigare, et il resta tout ce temps plongé dans la douce somnolence d'un serpent boa qui digère. Quand il eut fini, je lui en offris un autre pour fumer *en s'en allant*. — Merci, répondit-il, avec une crudité que je trouvai cynique; puisque je ne vous gêne pas, je reste encore un peu. J'ai rendez-vous avec un ami à trois heures, ici près, et il n'est que deux heures et demie. Puisque je ne vous gêne pas... — Comment donc! lui dis-je lâchement, et tout bas: — Mais, Monsieur, vous me gênez beaucoup au contraire.

Il se mit à me raconter en détail la dernière représentation théâtrale, à laquelle je feignis de m'intéresser beaucoup. Le sujet lui plut tellement... qu'il s'oublia. Il me semblait bien qu'il laissait passer l'heure: mais le moyen de le lui rappeler! Quand il eut fini de me décrire les dernières scènes de la pièce, il se leva, tira sa montre, et parut consterné: — Oh! s'écria-t-il, il est trois heures un quart, mon ami sera parti. Il est inutile d'aller au lieu du rendez-vous.

Je m'affligeai *sincèrement* avec lui: — Rasseyez-vous donc un *moment*, dis-je en le voyant se disposer à le faire de lui-même. — Oui, dit-il, j'ai une visite à quatre heures. Autant attendre chez vous! — Ouf!!

Il se rassit, l'infâme, et nous causâmes des probabilités et possibilités d'une guerre pour le printemps prochain. — Mon travail commencé gisait piteusement; de plus, je calculais qu'il me serait impossible de l'achever en temps opportun. Il avait repris un cigare.

Mes coups d'œil, de plus en plus fréquents, du côté de la table et des papiers, trahirent probablement mes angoisses, car il me dit au bout de quelques instants: — Mais, mon cher, que je ne vous empêche pas de travailler, je vais regarder votre bibliothèque. Je m'excusai de mettre à profit son aimable permission; mais j'avais compté sans mon hôte. A chaque minute, il m'adressait la parole pour m'interroger sur un livre ou sur un auteur, s'approchait pour me montrer un passage remarquable, ou regardait sournoisement par dessus mon épaule. Bref, il me gêna et m'ennuya au delà de toute expression.

J'entendis quatre heures moins un quart sonner à la tour, et, ma foi! je m'empressai charitablement de lui rappeler sa visite. Il me retint encore sur le palier par le bouton de mon paletot, et ne me lâcha qu'à quatre heures précises. Je me hâtai de rentrer, hérissé et pestant contre les visiteurs égoïstes. Mais j'étais tellement en retard, que je ne pus jamais rattraper le temps perdu.

Réponses et questions.

Solution du problème de samedi: Le versement du dernier jour sera de 186 fr. 50. — Ont répondu juste MM. Bastian, Mundler, Jacot, Strohmaier, Ad. M., E. Terrin, A. Cottier, E. Vermot, Armand Favre, L. Payot, inst., A. Guignard, inst., A. Rossat, H. Nicollier, H. Tripod, Pavillon, Cercle de Myes, A. L'Eplattenier, L. Curtet, Héritier, Cercle de la R. B., L. Poras, Faucherre, Grivat, inst., F. Thuillard, L. Demont, géomètre, L. Blanc, G. Lavanchy. M^{mes} Vannod, Orange et Gottraux. Puis M. Dessarzin, inst. à Charmey, auquel le tirage au sort a donné la prime.

Problème.

Le nombre 52. 02. 5, dans le quel nous remplaçons deux chiffres par des points, a été obtenu en soustrayant d'une somme composée de 7 chiffres, le nombre que l'on obtient en renversant l'ordre des chiffres de cette somme. Ces données étant *suffisantes* pour retrouver mathématiquement les chiffres remplacés par des points, on demande de compléter le nombre ci-dessus.

Prime: un agenda de boche maroquin.

Recette. — *Beignets de pommes.* Coupez des pommes de reinette en rondelles, après les avoir pelées; ôtez-en le cœur et les pépins; faites-les mariner pendant quelques heures dans de l'eau-de-vie avec du sucre, des zestes de citron et de la fleur d'oranger; trempez-les dans une pâte à frire. Faites frire de belle couleur, saupoudrez de sucre et servez.

THÉÂTRE. — Demain 13 février, pour la dernière fois, **Le prince Zilah**, cette magnifique pièce de J. Claretie, dont les précédentes représentations ont eu le plus grand succès. C'est une de ces occasions que ne doivent point laisser échapper les personnes qui n'ont pas encore pu jouir de ce beau spectacle. — La soirée sera terminée par les **Chevaliers du pince-nez**, vaudeville-opérette en deux actes. Rideau à 8 heures.

Un père se vantait du savoir de son fils, qui commençait à fréquenter l'école. Une personne présente voulant éprouver cette jeune intelligence, lui posa cette question:

— Combien font deux fois deux, mon garçon?

— Cinq, répond l'enfant.

— Vous voyez, reprend le père, il est rusé, mon gamin; il ne s'est trompé que de deux.

L. MONNET.

LIBRAIRIE NATIONALE, Tranchées-de-Rive, 3, GENÈVE

EN SOUSCRIPTION:

LA SUISSE

Etudes et Voyages à travers les vingt-deux cantons
par J. GOURDAULT.

Grande édition de luxe in-4°, ornée de 825 belles gravures.

Cette édition est la plus riche qui ait été faite sur l'histoire et la description de la Suisse; elle paraît en livraisons au prix de 1 franc et sera complète en 90 livraisons. On peut recevoir la 1^{re} ou les 2 premières livraisons à titre d'essai. Envoi gratis et franco du prospectus.

Des représentants sont demandés. OL.195.G.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOU-DHOWARD ET V. FATIO